



Brèves de la Municipalité

- ◇ **Déchèterie**
M. Becir Isakovic a été engagé comme surveillant de la déchèterie. Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle tâche.
- ◇ **Conseil Général**
Les prochaines séances du Conseil Général de Belmont se tiendront à la Grande salle **le jeudi 20 septembre à 20h15 et le lundi 10 décembre à 20h15.**
- ◇ A la demande du Service de l'agriculture (Police phytosanitaire) la Municipalité a contrôlé les plantes-hôtes du **feu bactérien**, dans le périmètre sélectionné par la Police phytosanitaire. Ce périmètre englobait les jardins et vergers situés entre la Grand'Rue, le Ch. du Bourg, la Rte de l'Allaman et la Rte de Palud. La Municipalité n'a trouvé aucune plante suspecte.
- ◇ La pluie qui s'est invitée lors de la Fête du **1^{er} août** n'est pas parvenue à gâcher la soirée et la partie pyrotechnique s'est révélée magnifique ! La Municipalité tient encore à remercier l'entreprise Bernasconi qui a offert l'intégralité du feu d'artifice.

Baptême du feu pour la Société de Jeunesse

Feu, feux d'artifice, soupe aux pois, grillades, buvette et animation, un beau programme ! Ce fut également le baptême du feu pour 14 jeunes filles et garçons, de notre commune venus rejoindre les rangs de la Société de Jeunesse qui compte désormais 20 jeunes gens. L'organisation de notre Fête Nationale leur est depuis longtemps dévolue. Un défi qui, avec l'aide des anciens, a été brillamment relevé !

Et si la pluie s'est invitée, elle n'est pas parvenue à saper le moral de nos jeunes ni d'ailleurs des nombreux citoyens présents !

La Municipalité adresse ses remerciements aux jeunes présents ce 1^{er} Août, et souhaite à la Jeunesse d'aller de l'avant, de poursuivre les buts fixés par la FVJC, de promouvoir les activités sportives dans un esprit festif et dans le climat d'amitié qui caractérise « la fédé ».



Sommaire :

- * Brèves de la Municipalité
- * Société de Jeunesse
- * Théâtre
- * Collège
- * ECA
- * Votations
- * Hutte parade
- * Sortie paroisse
- * Licoach
- * Regards
- * Permis de construire
- * Vacances du bureau
- * Compteurs eau
- * Gendarmerie
- * Ramoneur

La troupe de Belmont remonte sur les planches pour vous présenter :

KILT OU DOUBLE

Une comédie en 3 actes de Patrick Stephan.

Le dimanche 28.10.2012 à 14h30 (raclette en fav. de Hospirécré)
Les 2-3-9-10 novembre 2012 à 20h30.

Réservation dès le 8.10 du lu au ve de 19h00 à 20h00 au 079/538.77.14.

Adultes : Fr. 18.00

Enfants (jusqu'à 16) Fr. 10.00

Petite restauration.

Collège

Le 27 août 2012, les portes du collège des Côtes de Chalamont se sont ouvertes pour accueillir les 90 premiers élèves ayant la chance de donner vie à ce nouvel établissement scolaire.

Son inauguration officielle aura lieu le jeudi 11 octobre 2012.

Pendant cette journée, de 15h à 19h, les portes seront ouvertes aux parents ainsi qu'aux habitants de nos villages.



Petit rappel à la demande de l'ECA

Le public confond encore trop souvent le numéro d'urgence des sapeurs-pompiers avec ceux, très ressemblants, des renseignements. Malgré les solutions techniques mises en place, de trop nombreux appels aboutissent encore par erreur au 118 pour des demandes d'informations les plus diverses. Cette confusion ralentit la mission des opérateurs du 118 qui doivent pouvoir se concentrer sur la prise des appels d'urgence et la mobilisation des sapeurs-pompiers.

L'ECA, souhaite rappeler que le 118 est le numéro d'urgence des sapeurs-pompiers.

Site à consulter : www.eca-vaud.ch/video118



Votation du 23 septembre 2012

Objets présentés :

CHO1. Arrêté fédéral du 15 mars sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire "jeunesse + musique")

CHO2. Initiative populaire du 23 janvier 2009 "Sécurité du logement à la retraite"

CHO3. Initiative populaire du 18 mai 2012 "Protection contre le tabagisme passif"

Hutte parade

Le samedi 7 juillet 2012 "La Hutte" du quartier du Bugnon a sillonné les rues du village à la rencontre des habitants, afin de partager avec eux le verre de l'amitié.

Notre "Hutte" qui est partie à 14h30 a commencé sa parade par une halte dans le quartier de "Champ-Gilliard", puis une autre aux abords du Battoir où les habitants du nouveau quartier de villas ont été nombreux à nous rejoindre. Notre périple s'est poursuivi par les haltes suivantes : la place de l'Amitié, la place du bas du village, la route de Palud et la ferme de la route de Suchy.

C'est aux environs de 18h30 que nous avons rejoint notre quartier où la fête s'est poursuivie de manière plus privée.

Ce fût une très belle après-midi, dont nous garderons le souvenir de vos sourires et la bonne humeur qu'il y a régné.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont spontanément jointes à nous pour partager ce moment de convivialité et nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel automne.



I. L'Éplattener pour et au nom du quartier de la Hutte

Sortie de la paroisse de Pomy-Gressy-Suchy**« Soleil d'automne »****12 juin 2012**

Départ de Suchy pour les 45 participants avec Gégé et son car, direction Treiten où une tresse maison nous est servie avec boissons dans une serre. Puis pendant 1h 1/4 nous traversons en bus des cultures maraîchères; notre guide nous fournira de précieuses explications sur ces travaux manuels.

Le repas à Finsterhennen, dans une grange transformée en salle à manger-musée, qui nous est préparé sur le char à Echelle, se révélera fort appétissant, notamment un fameux vacherin glacé aux fruits que nous garderons longtemps en souvenir.

Retour par Peseux, le Val de Travers, puis nous traversons le Jura pour finir en beauté sur la terrasse du Grand Hôtel des Rasses, inauguré la veille, où nous avons tout loisir d'admirer la plaine et les Alpes.

Andrée Grin, participante

Soutien aux jeunes en difficulté

Licoach propose un soutien aux jeunes (14-25 ans) en difficulté. Leur soutien permet de comprendre et gérer leurs difficultés.

Ils proposent par exemple :

Orientation: bilan des priorités et des potentiels, en vue de déterminer un choix professionnel.

Difficultés d'apprentissage: dépistage des causes des difficultés, enseignement de nouvelles stratégies individualisées d'apprentissage.

Difficultés privées/familiales: apprentissage de la gestion des difficultés, si nécessaire orientation vers la structure de soutien correspondante.

Echecs: prévention des échecs, gestion des échecs, nouvelles pistes de formation.

Il faut prévoir 5 à 10 séances individuelles d'environ 60 à 75 minutes, 1 fois par semaine. Tarif: Fr 90.- par séance.

Pour plus d'informations, consultez le site: <http://www.licoach.com/JEUNES-DIFFICULTES.html>

Regards

La Municipalité invite les exploitants agricoles et autres personnes concernées à entretenir les entrées des regards situés le long des chemins contigus à leurs parcelles.

Un entretien régulier de ceux-ci permet, en cas de fortes pluies, de restreindre le ruissellement des eaux de surface.

Nous vous remercions de votre obligeance.

Dispenses d'enquête accordées

Vallélian Marc et Sarah	N° 003/2012	assainissement de la parcelle 20
Gianora Yves et Emmanuelle	N° 004/2012	création d'un canal de fumée en toiture de la façade sud-est parcelle 640

Permis de construire délivrés

Henrioud Christian	permis 165 – transformation et création d'un appartement et construction d'un couvert à voitures
Agolino Marco et Christine	permis 166 – aménagement de 2 logements dans les combles

Pose de réducteur de pression et compteurs

Courrier adressé en août dernier aux propriétaires d'immeuble :

« Comme vous le savez, notre alimentation en eau potable sera prochainement assurée via le raccordement au Réseau intercommunal d'amenée d'eau de la Menthue à partir de la 2^{ème} moitié d'août 2012. Les caractéristiques seront affichées au pilier public.



A terme, la pression brute de l'eau à l'entrée de votre habitation sera plus élevée qu'actuellement.

Il s'agit donc maintenant de procéder à l'installation d'un réducteur de pression pour autant que votre habitation n'en soit pas déjà équipée.

Nous allons profiter de faire installer un compteur d'eau pour chaque raccordement. Par la même occasion, un clapet de protection anti-retour doit également être monté après le réducteur pour répondre à la législation en vigueur.

Selon le règlement communal sur la distribution de l'eau en vigueur, ces frais vous incombent (art. 14), hormis la fourniture du compteur et du clapet de retenue qui sont à la charge de la Commune.

Vous avez le choix de l'appareilleur. Toutefois, la Municipalité vous propose les services de l'entreprise Didier Planche, 1417 Epautheyres (079/710.64.38) qui propose un forfait de CHF 700.00, fourniture réducteur, pose et raccordement compris.

La Municipalité demande que ces travaux soient engagés avec comme objectif d'être terminés avant la fin 2012.

M. Eric Scheibler, Municipal en charge du projet se tient à votre entière disposition pour tout complément d'informations au 079 310.16.21. »

La **Gendarmerie de la région Nord** fait part de ses nouveaux horaires à partir du 1er septembre 2012 :

Yverdon-les-Bains / Orbe / Grandson

MA et JE	0800 -1130
LU, ME, VE, SA, DI et jours fériés	FERME

RAMONEUR

Suite à la prochaine retraite de M. Fernand Cochand, actuel ramoneur, nous vous informons que c'est désormais M. Steeve Hertig, qui s'occupera du ramonage des cheminées de notre village. Vous pouvez le joindre au

078 801 85 75



Vous pouvez nous faire part de vos propositions pour faire paraître une information dans le prochain bulletin communal du mois de décembre. Merci de les transmettre au greffe municipal (par mail de préférence) au plus tard le 9.11. 2012.

Vacances du bureau communal

Nous vous informons que le bureau communal sera fermé pour cause de vacances du vendredi 12 octobre au dimanche 28 octobre 2012.

Nous vous invitons donc à contrôler la validité de vos documents d'identités, afin de pouvoir en demander le renouvellement avant la fermeture du bureau.

Greffe Municipal

Horaires d'ouverture : lundi de 19h à 19h45
mercredi de 9h à 11h

☎ 024 435 25 05 - 📠 024 435 25 07

E-mail : greffe@belmont-sur-yverdon.ch

www.belmont-sur-yverdon.ch

